

MAITRISER LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

Objectifs

S'initier au droit social, pour connaître les fondamentaux du droit du travail.

Programme

■ Les repères indispensables du droit du travail dans le secteur sanitaire, social et médico-social

- Les principales sources du droit du travail.
- La hiérarchie des normes.
- L'application des conventions collectives dans le secteur sanitaire et social.

■ L'embauche, le contrat de travail, le lien de subordination, le CDD et la modification du contrat

- Le recrutement.
- Les éléments du lien de subordination.
- La formation du contrat de travail : CDI, CDD.
- La modification du contrat de travail.

■ La durée du travail

- La notion du travail effectif.
- Les durées maximales et le repos.
- L'aménagement du temps de travail.
- Les spécificités du travail à temps partiel.
- Les spécificités du travail de nuit.

■ La gestion des congés payés, jours fériés et autres absences

- Les congés payés.
- Les jours fériés.
- Les congés liés à la vie familiale.
- Les absences liées à la maladie ou AT/MP.
- Le congé parental d'éducation.

■ Le droit disciplinaire

- La caractérisation de la faute.
- Les règles procédurales.

■ La rupture du contrat de travail

- La démission.
- Le licenciement.
- La rupture conventionnelle.
- La retraite.

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

2 jours

Intervenant

Avocat spécialisé en droit social du Cabinet Ad Legis

Public(s) et prérequis

Toute personne souhaitant s'initier au droit du travail

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 560 €

Frais de repas : 34 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne